



## RENCONTRES DE L'INGÉNIERIE PUBLIQUE

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

« Comment les partenaires de l'ingénierie publique accompagnent dans la transition écologique ? »



ASSOCIATION BIOVALLÉE  
Jérôme VEAUUVY

# Recycler & Valoriser

## SCHÉMA RURAL D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE L'EAU

### ► OBJECTIF DU PROJET

Ce projet vise à mettre en œuvre une gestion innovante de **réutilisation des eaux**, afin d'en faire une ressource durable pour l'ensemble du bassin versant et ses activités, tout en améliorant la qualité des masses d'eau. L'approche se propose de travailler à l'échelle de l'ensemble du territoire en incluant tous les acteurs publics et privés, pour faire du territoire un exemple de gestion intégrée des eaux usées traitées.

#### Ce projet comporte trois grandes phases :

- **Phase 1 (étude) – 2019-2021** : une phase d'évaluation des opportunités de réutilisation des eaux usées traitées (REUT), de faisabilité (dimensionnement, chiffrage et plan d'actions pour la Phase 2) sur des sites « pilotes démonstrateurs » identifiés comme prioritaires pour le territoire par leur rentabilité, leur répliquabilité et leur intérêt pour le territoire ;
- **Phase 2 (installation et suivi)** : la mise en œuvre des démonstrateurs et l'évaluation de leur performance ;
- **Phase 3** : la répliquabilité de ces démonstrateurs sur d'autres sites grande échelle sur l'ensemble du territoire.

### ► VOTRE CIBLE

L'agriculture et entre autres :

- transformation fruits et légumes,
- filières vini-viticole,
- cultures de pleins champs irriguées,
- filière Plantes aromatiques (distillation),
- piscicultures.

### ► RETOUR D'EXPÉRIENCE LOCAL

Un scénario de réutilisation des eaux est l'**association d'une ressource à un ou plusieurs usages dans un contexte local et d'échelle défini**.

Les sites étudiés sont ceux qui ont été retenus à l'issue de la première analyse.

Des enquêtes ont été menées sur chacun des sites retenus auprès des acteurs du territoire. L'objectif de ces enquêtes était de **coconstruire les scénarios de réutilisation** sur la base de propositions et d'éléments de contexte fournis par Ecofilae en incluant toutes les parties prenantes concernées, en l'occurrence :

- les représentants des mairies et/ou des EPCI en charge de l'assainissement sur la commune, et les exploitants,
- les agriculteurs irrigants concernés,
- les représentants des associations d'irrigants,
- le SMRD.

**Trois sites finalement ont été retenus afin d'établir un dimensionnement et un chiffrage des futurs démonstrateurs à mettre en œuvre pour la phase 2 :**

- **Stations d'épuration d'ALLEX, CREST et LUC-en-DIOIS.**

### ► COMMENT DUPLIQUER CETTE INITIATIVE, COMMENT DÉMARRER LE PROJET, QUI PILOTE ?

Le principe de l'étude et ses phases sont des protocoles normés et répliquables à tout territoire à l'échelon du bassin versant. L'étude de faisabilité permet la mise en place du site cible. Les collectivités, les gestionnaires des sites (Syndicats mixtes, entreprises du privé) et les utilisateurs (syndicat d'irrigation...)

### ► QUELS ACTEURS PARTENAIRES ?

Association Biovallée, Banque des Territoires, Chambre d'Agriculture, Syndicat Mixte Rivière Drôme, IRSTEA, des partenaires privés, Conseil Départemental ...

## QUI CONTACTER POUR PLUS D'INFOS

- L A  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT

Monsieur Philippe LAGRANGE  
ou  
Monsieur Jérôme VEAUUVY

biovallée®